



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо + + + + + | Здраво + + + + +
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA participe à la 1ère Conférence internationale sur la justice à Marrakech

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

La HACA participe à la 1ère Conférence internationale sur la justice à Marrakech

04 avr 2018





Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a pris part, du 02 au 04 avril 2018, à la Conférence internationale sur la justice organisée à Marrakech autour du thème "Indépendance de la justice: Entre garantie des droits des justiciables et respect des règles de fonctionnement de la justice", et ce, dans le cadre de la célébration de l'installation du CSPJ au Royaume, et de l'indépendance du Parquet.

Lors de cet événement, la HACA a été représentée par sa Présidente Mme Amina Lemrini El Ouahabi, et son Directeur Général M. Jamal Eddine Naji. Ont également participé à cette rencontre un conclave de ministres de la Justice, de présidents de Conseils supérieurs de la magistrature, de responsables à la présidence du parquet, d'organisations de défense des droits de l'Homme, d'organisations professionnelles et d'experts et d'universitaires de divers pays, afin de faire part de leurs expériences dans le développement de l'action du parquet et la mise en œuvre de son rôle dans la protection des droits et des libertés, outre le renforcement de l'accès à l'institution judiciaire.

La cérémonie d'ouverture de cette conférence de haut niveau a été marquée par un message Royal adressé aux participants dont la lecture a été donnée par M. Abdellatif Menouni, Conseiller de Sa Majesté le Roi.

Dans son intervention à l'occasion, M. Mohamed Aujjar (Ex membre du Conseil supérieur de la Communication Audiovisuelle à la Haca), ministre de la Justice, a souligné que les réformes initiées par le Royaume dans le domaine judiciaire ne sont pas de simples slogans ou de simples idées et valeurs, mais plutôt une réalité et une pratique quotidienne que le Maroc œuvre à mettre sur pied dans les meilleures conditions en application des Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI.

Et d'ajouter que le CSPJ contribue dans la promotion du système judiciaire au Royaume, de même qu'il s'acquitte d'un rôle efficace dans le renforcement des libertés et le respect des droits de l'Homme, relevant que la création de ce Conseil traduit les importants acquis réalisés par le Maroc dans le domaine de la réforme de la justice. Il a rappelé à cette occasion l'important rapport produit à l'issue des travaux menés en 2012 par les 40 membres de la Commission Nationale de la Réforme de la Justice.

Par ailleurs, le ministre a fait remarquer que le monde change et avec lui les systèmes judiciaires, notant que cette rencontre constitue une occasion pour les participants de débattre de différentes thématiques relatives à l'évolution de l'indépendance du pouvoir judiciaire dans un monde en mutation, à la gouvernance de l'administration judiciaire et le renforcement de son efficience, au développement des capacités institutionnelles du système judiciaire ainsi que sa moralisation.

Il convient de signaler que cette conférence a été marquée par la présentation du bilan d'action du parquet dans sa nouvelle structure, une année après l'adoption du nouveau système judiciaire au Maroc consacrant plus clairement que jamais l'indépendance du parquet.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>